

Séance extraordinaire du Conseil municipal,  
le mercredi 8 juin à 18 h 15 à la salle du conseil située au 317, rue des Érables

Madame la mairesse	Carole Santerre, mairesse
Mesdames les conseillères	Dolorès Drouin, Nathalie Mercier,
Messieurs les conseillers	Roger Drouin, Frédéric Forgues, Éric Drouin, Jocelyn Desrochers,

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saints-Anges est convoquée pour le mercredi 8 juin à 18 h 15, suivant l'article 152 du Code municipal, et seront pris en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
  - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Travaux publics
  - 2.1 Octroi de contrat pour les travaux de rechargement granulaire;
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance

Caroline Bisson,  
Directrice générale et greffière-trésorière